

MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Venise-en-Québec tenue à l'Hôtel de Ville de Venise-en-Québec, lundi 16 décembre 2013 à 19h00 conformément aux dispositions du Code Municipal du Québec.

A cette assemblée sont présents les conseillers :

Mesdames Micheline Aubry et Line Émard Messieurs Gérard Bouthot, Alain Paquin et André Surprenant, formant quorum sous la présidence du Maire Monsieur Jacques Landry.

Est absent le conseiller : Monsieur Michel Vanier

La Secrétaire-trésorière Madame Diane Bégin assiste également à cette assemblée

9540-12-13 – Affectations de poste états financiers (nouvelle norme comptable)

CONSIDÉRANT que les régularisations comptables qui devront être apportées aux états financiers de 2013 de la Municipalité de Venise-en-Québec pour tenir compte de la nouvelle norme sur les paiements de transfert entrée en vigueur en 2013, sont susceptibles d'engendrer un déséquilibre fiscal ;

Proposé par : M. Jacques Landry
Appuyé par : Mme Micheline Aubry
ET RÉSOLU

Que ce Conseil autorise la directrice-générale et secrétaire-trésorière à inscrire aux états financiers de 2013 les affectations au poste *Montant à pourvoir dans le futur* nécessaires pour pallier ce déséquilibre, et à retraiter de la même manière l'exercice comparatif 2012. Les montants d'affectations, qui pourront être déterminés après la fermeture de l'exercice, mais avant la date du rapport de l'auditeur indépendant qui portera sur les états financiers 2013, ne pourront pas excéder les montants du déséquilibre fiscal directement engendré par l'application de la nouvelle norme.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9541-12-13 – Recommandations au MDDEFP lors d'avis d'ébullition

CONSIDÉRANT que le Ministère du Développement Durable et de la Faune oblige les municipalités en avis d'ébullition à attendre le résultat des tests de chacune des municipalités avant de pouvoir procéder à leur propre test;

CONSIDÉRANT que ceci fait en sorte que le délai avant la levée de l'avis d'ébullition peut se prolonger sur plusieurs semaines;

Proposé par : M. Jacques Landry
Appuyé par : M. André Surprenant
ET RÉSOLU

Que ce Conseil demande au Ministère du Développement Durable et de la Faune de permettre que les tests d'eau pour le retour à l'avis de conformité puissent être faits sur une période plus court soit que chaque municipalité puisse procéder à ses tests d'eau dès que la municipalité en amont aura terminé ses tests sans attendre le résultat des tests

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9542-12-13 – Levée de l'assemblée

Proposé par : M. Jacques Landry
Appuyé par : M. André Surprenant
ET RÉSOLU

Que l'assemblée spéciale du 16 décembre 2013 soit levée à 19h24

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Jacques Landry
MAIRE

Diane Bégin,
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

CERTIFICATS CRÉDITS DISPONIBLES

Je soussignée certifie qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses décrétées par le Conseil dans la présente assemblée.

Diane Bégin
Secrétaire-trésorière

Je, Jacques Landry, Maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.